

Option EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

-Découverte et approfondissement de nouvelles activités physiques sportives et artistiques.

-Conduite de projet et conception d'un dossier d'étude.

-Développement des dimensions sociales de la pratique.

-Les études restent la priorité absolue. Ce complément de pratique sportive doit motiver, valoriser les élèves et contribuer à leur épanouissement personnel et leur réussite scolaire.



Cette option s'adresse à :

*des élèves motivés, sportifs souhaitant augmenter leur pratique physique au lycée.

*des élèves montrant de l'intérêt, une ouverture d'esprit pour la pratique d'activités polyvalentes.

*Intérêt pour l'analyse de sa pratique et son approche théorique. Chaque élève aura l'obligation de se licencier à l'AS et de participer à au moins 1 compétition UNSS.

Poursuites d'études

Les élèves ayant suivi cet enseignement repartent avec un bagage non négligeable dans les filières liées aux métiers de l'animation, de l'enseignement mais aussi du médical et paramédical.

Cette option donne un accès prioritaire aux études en :

STAPS

STAPS Kiné

DEUST STAPS

BPJEPS....



Les élèves bénéficieront de 3 h de pratique sportive en seconde, première et terminale : 2 h hebdomadaires et un stage de 30h en cours d'année.

-Seconde :

Gymnastique / Biathlon / Ultimate Stages perfectionnement Volley-ball et APPN

-Première :

Acrosport / Tir à l'arc / Hand-ball Stages Escrime et Boxe française

-Terminale :

Acrosport / Tir à l'arc / Hand-ball Stage découverte Surf / Catamaran



Le nombre d'élèves est limité à 24. La sélection prendra en compte les bulletins de la classe de 3ème (notes et appréciations)

L'évaluation BAC s'effectue en contrôle continu sur les années de 1ère et de terminale.

Elle porte sur le niveau atteint dans les APSA et les connaissances acquises lors de la pratique, ainsi que sur la réalisation de projet (organisation d'une course caritative en 1ère), conception et présentation d'un dossier d'étude en terminale.